



# « Être parent solo aujourd'hui »

## Le vécu des familles monoparentales du Gard

### Méthodologie

4 000 familles monoparentales allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Gard et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) du Languedoc-Roussillon ont été sélectionnées de manière aléatoire tout en respectant leur répartition selon le sexe, l'âge, le bassin d'emploi et le niveau de vie afin, dans un souci de représentativité de l'échantillon final.

Un questionnaire papier leur a été adressé par courrier, dans le respect des principes requis par la CNIL.

Ce sont 896 questionnaires qui ont été retournés à l'UDAF du Gard, correspondant à un **taux de réponse de l'ordre de 22%**.

Un peu plus de 25 000 familles monoparentales vivent actuellement dans le département du Gard, et leur nombre n'a cessé d'augmenter au cours de ces dix dernières années, avec en cause la hausse des séparations et des divorces. Elles sont aujourd'hui 26 970 et représentent 26% de l'ensemble des familles avec enfants de moins de 25 ans.

Les événements à l'origine de la monoparentalité sont divers (séparation/divorce, décès, séparation avant la naissance...), mais peu importe la cause, il en résulte bien souvent une plus grande fragilité financière, professionnelle mais aussi organisationnelle et relationnelle.

**896 familles monoparentales** allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard et de la Mutualité Sociale Agricole du Languedoc ont

témoigné de leur parcours, de leur vécu et de leurs difficultés permettant de dresser un portrait des monoparents du département.

Organisation du quotidien, conciliation des temps, difficultés financières, isolement...

En voici les principaux enseignements.

### Paroles des parents solos

*« En tant que maman solo, je consacre tout mon temps pour mes enfants pour essayer de combler le vide qu'a laissé l'autre parent, malgré la solitude qui me pèse tous les jours »*

*« Être parent solo c'est compliqué lorsque vous faites partie des classes moyennes, à part ça c'est une manière de vivre, ça s'apprend, ça se construit entre les parents et les enfants »*

*« Je me suis retrouvée seule avec quatre enfants, deux d'entre eux se sont retrouvés en foyer : crise d'adolescence, crise de manque du père, mes difficultés financières étaient trop grandes, je n'y arrivais plus »*



## Qui sont les parents solos ?

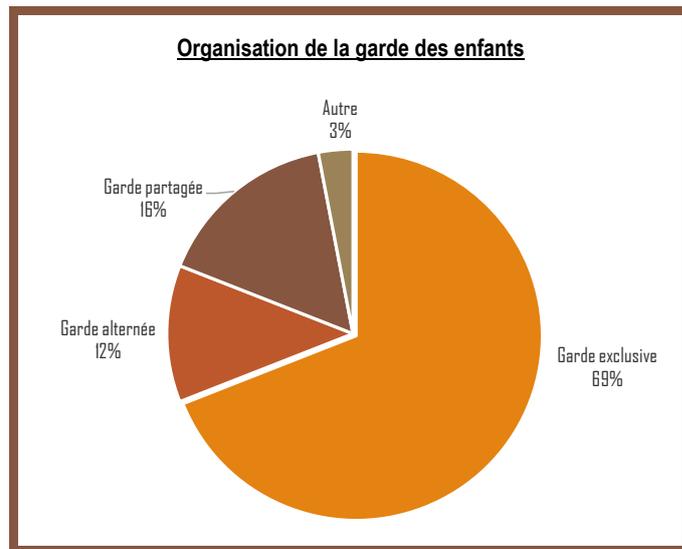
La monoparentalité revêt différents visages et les caractéristiques des monoparents se sont modifiées au cours des trente dernières années. La part des pères, le plus souvent veufs a reculé, tandis que celle des mères s'est accrue de manière exponentielle, en lien avec la hausse des divorces et séparations, associée au fait que les enfants sont plus généralement confiés à la mère dans ces cas-là.

90% des familles monoparentales ont à leur tête une femme. On dénombre donc 10% de papas solos généralement plus âgés que la moyenne. 83% des parents solos sont âgés de 35 ans ou plus dont 45% de 45 ans ou plus. Ces familles sont le plus souvent constituées d'un seul (51%) ou deux enfants (36%), les familles nombreuses étant plus rares (13%). Près des deux tiers des enfants de ces familles sont des adolescents, on comptabilise seulement 13% d'enfants en bas âge, dont 4% d'enfants de moins de 3 ans.

## L'histoire matrimoniale

Dans la majorité des cas, la situation de monoparentalité survient après une période de vie en couple, 79% sont séparés ou divorcés. Dans 12% des cas l'enfant est né sans qu'il y ait eu de vie commune. Enfin, 7% des monoparents se sont retrouvés seuls suite au décès de leur conjoint, s'agissant davantage d'hommes, plus âgés et ayant des enfants plus âgés. A l'inverse, les monoparents dont l'enfant est né hors union sont plus jeunes, ont plus souvent un seul enfant à charge, généralement en bas âge.

de visite. La garde alternée n'est pas tellement répandue, ne concernant que 12% des familles, sachant que l'âge des enfants est un critère déterminant pour la mise en place de ce système.



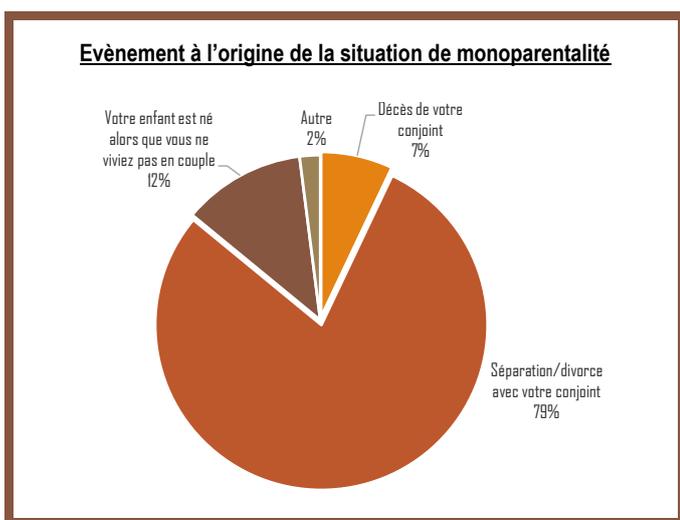
Si pour environ un tiers des familles la monoparentalité est subie, elle est souvent plus ou moins choisie, étant à l'origine du parent interrogé ou relevant d'une entente mutuelle.

En considérant la monoparentalité comme une étape de vie, et non comme un état définitif, on remarque que 19% des familles ont même connu plusieurs étapes de monoparentalité. Aussi, si pour certaines cette situation est plutôt récente (inférieure à 5 ans pour 41%), elle semble durer pour d'autres : la moitié connaît la monoparentalité depuis au moins 10 ans, et 8% depuis au moins 15 ans.

## Les liens avec l'autre parent

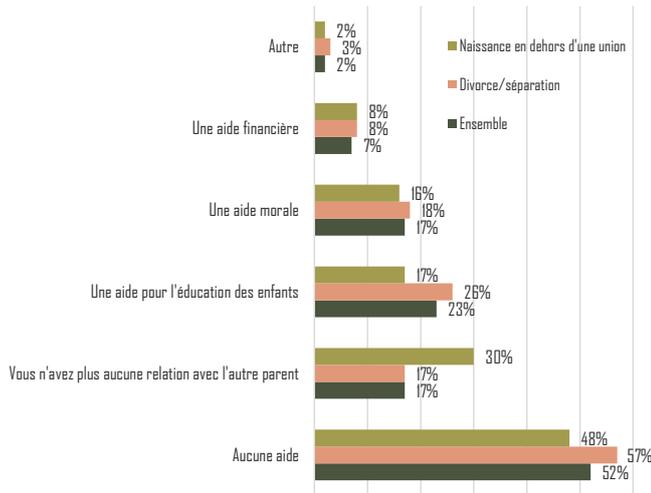
La plupart du temps, en dehors des cas de veuvages, le lien est maintenu entre les enfants et l'autre parent, notamment grâce à la garde alternée ou à la garde partagée. 69% des familles déclarent que leurs enfants ont des contacts réguliers avec l'autre parent, même si les liens sont plus fragiles dans les cas de naissances hors union où cette part n'est plus que de 27%.

Les relations sont donc plus distendues pour 31% des familles. D'ailleurs, en dehors de ses obligations financières, matérialisées notamment par le versement d'une pension alimentaire, dont 39% des familles bénéficient, l'implication de l'autre parent reste plutôt modérée. Seuls 31% peuvent compter sur un soutien moral, financier pour une dépense ponctuelle (vacances, financement d'activités...) ou pour l'éducation des enfants. On note justement que 81% des familles disent prendre seules l'ensemble des décisions concernant les enfants.



Plus des deux tiers des parents solos assurent la garde exclusive de leurs enfants (69%), soit par une décision de justice, soit parce que l'autre parent est complètement absent. Dans 16% des situations la garde est partagée avec l'autre parent qui bénéficie d'un droit

### En dehors de ses obligations, l'autre parent vous apporte-t-il ?



## Parents solos et emploi

Les familles monoparentales paraissent plus fragiles sur le marché de l'emploi : peu qualifiées, moins souvent en emploi surtout lorsqu'elles ont de jeunes enfants, elles font face à davantage de contraintes notamment concernant la conciliation des temps.

Néanmoins, les deux tiers travaillent, s'agissant la plupart du temps d'un emploi stable et à temps plein. L'emploi précaire concerne donc 17% des parents solos actifs. 64% sont également amenés à travailler en dehors des plages horaires standards ; il arrive à 48% de travailler le soir après 19h et à la moitié de travailler le week-end ; induisant des difficultés pour organiser la garde des enfants sachant qu'ils ne peuvent pas toujours s'appuyer sur l'autre parent comme relais.

Un quart des familles monoparentales est en recherche d'emploi et 11% sont inactives. Le manque de qualification, la mobilité et la garde des jeunes enfants sont les principaux obstacles pour le retour à l'emploi. On constate que 21% des familles monoparentales en recherche d'emploi n'ont pas le permis de conduire. Concernant l'organisation de l'accueil des jeunes enfants, les familles soulèvent le fait que bien souvent les places en crèches sont réservées aux personnes en emploi, pour autant il faut bien pouvoir confier son enfant pour s'impliquer dans les recherches et se rendre aux entretiens d'embauche.

La survenue de la situation de monoparentalité a un impact direct sur la vie professionnelle : 59% ont réalisé des ajustements visant essentiellement à permettre d'augmenter les revenus du ménage en reprenant une activité professionnelle ou en augmentant le temps de travail. Certains ont changé d'emploi pour une activité plus adaptée à la conciliation des temps professionnels et familiaux.

## Parents solos et logement

Le logement représente le premier poste de dépenses des ménages, dont la charge s'est accrue de manière exponentielle depuis ces trente dernières années. D'autant plus, que pour les parents solos, ces charges restent incompressibles malgré la diminution de leurs ressources. La seule marge d'action des familles pour maîtriser la charge financière du logement concerne les dépenses d'énergie. Ainsi, 58% à 62% font particulièrement attention à leurs dépenses d'eau, d'électricité, de chauffage et 24% à 28% s'imposent même des restrictions de consommation. Elles ont parfois des difficultés à s'acquitter de leurs factures, c'est le cas de 17% à 31% des familles. Ces retards de paiement restent la plupart du temps occasionnels mais sont plus réguliers pour 7% à 13% d'entre elles.

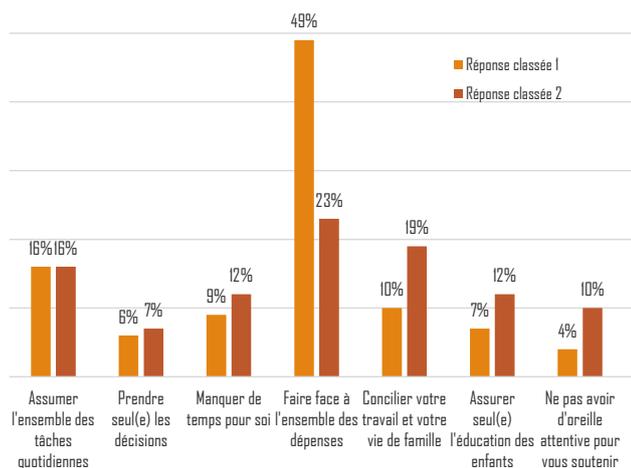
A cela s'ajoute la nécessité suite à une séparation ou un divorce de déménager et trouver un autre logement. C'est ici le cas de 63% des familles monoparentales dont la plupart a fait face à d'importantes difficultés tenant essentiellement au domaine du financier. Toute la complexité est de trouver un logement adapté à la taille de la famille s'accordant à leur budget. Pour cela, elles sont parfois contraintes de faire des concessions : 29% des familles monoparentales vivent dans un logement où il manque généralement une pièce compte-tenu de la taille de la famille, par référence à la norme définie par l'INSEE. Quand il y a garde alternée, les deux parents sont contraints de rester à proximité, limitant les recherches à un périmètre bien précis.

## Les difficultés du quotidien

En tenant compte des différents aspects de la vie quotidienne (tâches domestiques, éducation des enfants, finances, conciliation des temps...), la monoparentalité est majoritairement bien vécue, notamment grâce au soutien de l'entourage. Certains semblent même y trouver une certaine forme de fierté d'arriver à s'en sortir seul(e) au prix néanmoins d'une organisation millimétrée qui requiert beaucoup d'énergie. La situation est, en revanche, plus compliquée pour 36% des familles où le poids de la gestion en solo du quotidien semble davantage peser.

La problématique financière est au cœur du quotidien des familles et constitue leur plus gros point de tension. Le changement de situation entraîne une baisse de revenus inévitable, pas toujours couverte par une pension alimentaire bien que certaines charges restent identiques (ex : loyer, électricité...) que l'on vive seul(e) ou en couple et peuvent être difficiles à assumer même en travaillant et en ayant un revenu correct, voire élevé, ce qui d'ailleurs, par effet de seuil, prive les familles de certaines aides.

### Que trouvez-vous le plus difficile dans le fait de vivre seul(e) avec vos enfants ?



La plupart estime donc leur situation financière difficile et 10% n'arrivent pas à s'en sortir sans faire de dettes et être régulièrement à découvert. En résultent des vigilances, voire des restrictions de consommation, notamment sur les postes de l'habillement et des loisirs jugés comme moins prioritaires, avec une tendance à privilégier les dépenses concernant les enfants.

En dehors de l'aspect financier, la gestion du quotidien, et notamment l'ensemble des petits travaux de la maison (bricolage, entretien des extérieurs...) et la conciliation des temps sont les principales difficultés des familles. On révèle notamment la complexité de l'organisation de l'accueil périscolaire des enfants (entre 40% et 48% des familles). Les horaires de l'école, ou de la garderie ne correspondent pas toujours aux horaires de travail des familles qui ne partagent bien souvent pas cette tâche avec l'autre parent, et la problématique se pose encore plus pour les parents travaillant avec des horaires décalés.

L'éducation des enfants est un souci particulier pour les familles monoparentales qui se retrouvent aussi majoritairement seules à prendre l'ensemble des décisions concernant les enfants au quotidien. Le tiers rencontre des difficultés concernant l'éducation de leurs enfants, difficultés qui ont pu dans certains cas les amener à rencontrer un éducateur spécialisé.

## Vie sociale et mobilisation de l'entourage

Les difficultés financières des familles se répercutent directement sur le poste des loisirs, ainsi que ceux des enfants, et donc sur leur vie sociale. Les sorties, avec ou sans les enfants sont limitées, surtout par l'aspect financier, mais aussi pour des questions de disponibilité et de garde d'enfants.

Les familles monoparentales sont 73% à se sentir isolées, pour certaines bien qu'ayant des contacts réguliers avec leur entourage familial, amical ou professionnel. Si la plupart bénéficie du soutien de leur entourage, reconnaissant cela comme un réel atout, 35% ne peuvent faire appel que rarement, voire jamais aux membres de leur famille ou à leurs amis.

Au moment de la survenue de l'évènement ayant conduit à la situation de monoparentalité, la moitié des familles a eu besoin d'un soutien, s'agissant principalement d'une aide financière, mais aussi d'une aide relative au logement, et d'un soutien moral. La famille reste le premier soutien, notamment pour l'appui moral et matériel. Les services sociaux et/ou institutions sont aussi souvent sollicités, notamment pour l'aide financière et relative au logement.

## Qu'est-ce que l'Observatoire de la Famille du Gard ?

L'Observatoire de la Famille répond une volonté de mieux appréhender les réalités de la vie quotidienne des familles gardoises. Il s'appuie sur un travail partenarial, répondant aux objectifs communs de la Mutualité Sociale Agricole du Languedoc, du Conseil Départemental, de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'Union Départementale des Associations Familiales du Gard, gravitant autour de l'observation, l'évaluation et l'aide à la décision.

S'inscrivant dans le respect des principes requis par la C.N.I.L, l'Observatoire de la Famille se porte garant de méthodes statistiques rigoureuses certifiant la fiabilité et la validité des résultats produits

**U.D.A.F du Gard**

152 Rue Gustave Eiffel - ZI de Grésan

30034 NIMES CEDEX 1

☎ 04 66 02 17 33

✉ [familles30@udaf30.fr](mailto:familles30@udaf30.fr)